

Paris, le 5 février 2021

COMMUNIQUÉ

Annnonce des lauréats au label EXPE-CT

Programme de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales a lancé en juillet 2020 le programme de valorisation de l'expertise territoriale des collectivités territoriales, dénommé EXPE-CT.

Ce programme permet de promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités françaises et de leurs associations, de répondre aux demandes précises et urgentes de coopération de collectivités territoriales étrangères, de développer les coopérations décentralisées dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes.

Le savoir-faire des élus et des agents territoriaux est de plus en plus sollicité sur tous les aspects de la gouvernance locale. Par ailleurs, les collectivités territoriales françaises souhaitent diversifier leurs modalités d'intervention et pouvoir s'engager à l'international avec des degrés variés d'implication et de contraintes, c'est-à-dire y compris sur des projets ponctuels.

Lors du comité de labellisation du 20 janvier 2021, 16 collectivités et associations d'élus ont reçu le label EXPE-CT.

➔ Consulter les listes des 16 lauréats au label EXPE-CT en pièce jointe.

Votre collectivité possède une ou plusieurs expertises, qu'elle vienne rejoindre ce programme pour faire connaître l'excellence de son savoir-faire !

Le détail de la procédure de labellisation se trouve sur [France Diplomatie](#).

EXPE-CT

Programme de valorisation
de l'expérience des collectivités territoriales



Contact :

Secrétariat

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr

Anne-Marie MEVEL REINGOLD, chargée de mission auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél: 01 43 17 62 61 | anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr